



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Le gouvernement prêt à céder l'enseignement professionnel au MEDEF !

Le rapport « *pour le développement de l'apprentissage* » remis le 30 janvier propose au gouvernement des pistes qui sapent le fondement même de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Le texte proposé reprend en grande partie les propositions du MEDEF.

L'essentiel étant de satisfaire les exigences de court terme des employeurs en mettant toujours plus la formation au service des entreprises en augmentant les gains de productivité et en réduisant les coûts salariaux.

Les 44 propositions qui y sont formulées vont dans le sens d'une priorité très forte à l'apprentissage, à son assouplissement, à l'adaptabilité et la remise en cause des prérogatives de l'Education nationale notamment dans son rôle de certificateur. Les enseignants seraient obligatoirement formés pour être sensibilisés à l'apprentissage. Les diplômes professionnels seraient recentrés autour de familles de métiers, de quoi encore déprofessionnaliser davantage les jeunes.

Par ses propositions, ce rapport remet en cause le statut scolaire de nos formations avec la mixité des publics, menace les contenus d'enseignement et pourrait conduire à l'annualisation du temps de travail des PLP !

C'est l'exploitation renforcée d'une partie de la jeunesse, la fin du statut pour les personnels, la fin des normes et garanties nationales et statutaires qui se mettraient en place si ces propositions étaient retenues par le ministre.

Le travail de casse des garanties collectives menées avec les ordonnances se poursuit !

Si on ajoute à cela, la réforme du lycée plus celle post bac, une sélection qui ne dit pas son nom à l'université, cela forme un ensemble très cohérent et extrêmement dangereux pour l'avenir des jeunes des classes populaires dont sont souvent issus nos élèves et pour l'avenir de la voie professionnelle du lycée !

Pour la CGT, l'apprentissage ne doit pas être développé au détriment de la voie scolaire.

Pour la CGT Educ'action, la voie professionnelle est l'une des trois voies du lycée, elle doit garder toute sa place au sein de l'Éducation nationale dans l'intérêt des élèves et des personnels, il est nécessaire de défendre et d'améliorer cette voie de formation sous statut scolaire.

C'est dans cet objectif que la CGT Educ'action rencontrera les autres organisations de ce secteur pour définir dans l'unité la plus large les revendications communes et les modalités d'actions.

Montreuil, le 2 février 2018